

**AVIS PUBLIC
(Entrée en vigueur)**

RÈGLEMENT NUMÉRO 593

Avis est par les présentes donné que le règlement numéro 593 adopté par le Conseil municipal de la Ville de Saint-Hyacinthe, à la séance extraordinaire du 27 janvier 2020, intitulé : **" Règlement numéro 593 autorisant des travaux d'aqueduc dans le Grand rang Saint-François et construction d'une nouvelle rue à l'ouest du Grand rang Saint-François et un emprunt de 5 500 000 \$ "**, a reçu les approbations suivantes :

- Approbation des personnes habiles à voter, à la suite de la tenue d'un registre à l'hôtel de ville, les 10, 11, 12, 13 et 14 février 2020;
- Approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, en date du 17 mars 2020.

Ledit règlement est déposé au bureau de la Greffière à l'hôtel de ville, au 700 avenue de l'Hôtel-de-Ville, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication.

Saint-Hyacinthe, le 25 mars 2020



Me Isabelle Leroux, ll.m.
Greffière adjointe